

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00953

Numéro SIREN : 532 021 722

Nom ou dénomination : A.D.N Action Documentaire Numérique

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt 16996

A.D.N ACTION DOCUMENTAIRE NUMERIQUE

Société par actions simplifiée

au capital de 141 192 euros

Siège social : 24, rue Traversière

59700 MARCQ-EN-BAROEUL

RCS LILLE METROPOLE 532 021 722

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 02 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le deux août,

A 10 Heures,

La société **GROUPE 2J**, Société à responsabilité limitée au capital de 910 000 euros, ayant son siège social Rue de Lisbonne, 93110 ROSNY SOUS BOIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 804 324 705 RCS BOBIGNY,

Représentée par ses cogérants, Messieurs Gérard BENSIMON et Ghislain SERON,

Associée unique de la société A.D.N ACTION DOCUMENTAIRE NUMERIQUE,

En présence de Monsieur Gérard BENSIMON, Président non associé de la Société,

Étant précisé que la société CABINET FORTIN, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- *Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Gérard BENSIMON de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société GROUPE 2J, Société à responsabilité limitée au capital de 910 000 euros, ayant son siège social Rue de Lisbonne, 93110 ROSNY SOUS BOIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 804 324 705 RCS BOBIGNY,

Représentée par ses cogérants, Messieurs Gérard BENSIMON et Ghislain SERON,

Messieurs Gérard BENSIMON et Ghislain SERON, au nom de la société GROUPE 2J qu'ils représentent, acceptent les fonctions de Président et déclarent, pour eux-mêmes et pour leur société, n'être atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

*« Bon pour acceptation des fonctions
de présidente »,*

*« Bon pour acceptation des fonctions
de présidente »,*

Monsieur **Ghislain SERON**,

Représentant la société GROUPE 2J,
Associée et Présidente,

Monsieur **Gérard BENSIMON**,

Représentant la société GROUPE 2J,
Associée et Présidente,